

EDITORIAL

Mazériennes, Mazériens,

Force est de constater les effets du réchauffement climatique. Nous avons subi une période estivale très chaude et très sèche, avec des conséquences sur notre quotidien.

Les restrictions d'eau imposées à la population ont été respectées. Elles ont évité les coupures. Merci pour ce geste citoyen. Nos services techniques ont également limité l'arrosage des espaces verts qui ont retrouvé leurs couleurs automnales.

Dans ce monde incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que notre commune reste le plus possible un havre de paix. La municipalité souhaite continuer à offrir à toutes les générations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations.

Notre commune perpétue son engagement en faveur des familles, la rentrée scolaire est toujours à Mazières de Touraine un moment important. Une nouvelle fois tout a été mis en œuvre pour que celle-ci se passe le mieux possible. Afin que nos jeunes élèves puissent bénéficier d'un repas journalier équilibré, des tarifs sociaux sont mis en place.

Un travail important a également été fait, tout au long de l'été, pour améliorer l'offre d'activités à destination de la jeunesse : le terrain multisports est devenu très attractif.

Après une crise sanitaire qui n'a épargné personne, la crise énergétique est le sujet de préoccupation de toutes les familles. Aussi votre équipe municipale a décidé de limiter les temps d'éclairage public, tout en respectant la sécurité des enfants se rendant à l'école. Cet effort sera poursuivi dans les salles communales pour réduire l'utilisation du chauffage.

Comme chaque année, la rentrée est l'occasion pour les Mazériens de se retrouver au Forum des associations. Il s'est déroulé cette année le vendredi 02 septembre 2022, dans la salle des fêtes. Un événement qui a permis de découvrir la très importante offre associative de notre commune.

Après avoir constaté la présence de nombreux mégots par terre aux abords de l'école et dans le cadre des mesures de protection de nos enfants, un arrêté municipal prévoit désormais l'interdiction de la cigarette à proximité de l'école des Hirondelles à Mazières de Touraine.

À tous, je souhaite une bonne rentrée.

Le Maire, Thierry ELOY.

Calendrier des manifestations



OCTOBRE

Samedi 29 Coucous AFN salle des fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 4 Halloween ALSH de la DOUVE avec les familles salle des fêtes

Vendredi 11 Cérémonie vin d'honneur MUNICIPALITE et AFN salle des fêtes

Vendredi 18 Loto CLUB RESTONS JEUNES salle des fêtes

Samedi 19 Repas LA MAZÉRIENNE salle des fêtes

DECEMBRE

Samedi 3 Marché de Noël APE école

Vendredi 9 Théâtre famille ET SI ON JOUAIT!!! salle des fêtes

Samedi 10 Repas de Noël CLUB RESTONS JEUNES salle des fêtes

Samedi 17 Lan Party CGT 37 salle des fêtes

Dimanche 18 Lan Party CGT 37 salle des fêtes



Les effectifs scolaires

Pour cette année encore une rentrée réussie.

Les effectifs à ce jour sont de 178 enfants inscrits.

La répartition dans les classes est faite de la façon suivante :

Mme GUIBERT PS/MS : 26 élèves

(ATSEM - RICHARD Maryse)

Mme HIDALGO PS/MS/GS : 27 élèves

(ATSEM - SUPERA Brigitte)

Mme LAGASQUIE GS/CE1 : 27 élèves

(ATSEM - LEFRANC Cynthia)

Mme JOUILLAT CP : 23 élèves

Mme CORNIC CE1/CE2 : 26 élèves

Mme DUHARD CE2/CM1 : 26 élèves

Mme ANDRE DERVAUX CM2 : 23 élèves

L'effectif de la cantine : 163 enfants.

Depuis cette rentrée des tarifs sociaux sont appliqués avec la mise en place du repas à 1 Euro.

N'hésitez pas à consulter <https://www.radislatoque.fr> qui vous permet d'accéder aux menus de vos enfants et suivre l'actualité de votre restaurant scolaire.

L'effectif de la garderie périscolaire : 3 surveillantes pour 50 enfants le matin et 64 enfants le soir.

Des aménagements ont été votés pour faciliter le paiement de votre facture unique cantine /garderie.

RECENSEMENT DES SINISTRES D'HABITATION FISSURÉES

Attention, si vous remarquez des fissures sur vos maisons, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin que vos demandes puissent être enregistrées. De nombreux cas ont déjà été recensés.

En 2020, la municipalité de Mazières de Touraine a fait appel de la décision de l'Etat n'ayant pas retenu notre commune en état de catastrophe naturelle.

Malgré tous nos efforts, notre requête a été rejetée par jugement du 13 mai 2022.



APPEL AU CIVISME

L'incivilité est de plus en plus présente dans notre quotidien et même dans nos campagnes, nous ne sommes pas épargnés.

Nous sommes confrontés de plus en plus souvent à des actes de vandalisme venant de personnes peu scrupuleuses.

Ces dégâts ne sont pas sans conséquences (décharges sauvages de détritiques = risque de pollution, voir d'accidents)

En ce qui concerne les dégradations faites sur la commune, les coups financiers sont de plus en plus élevés.

Tous ensemble faisons preuve de civisme, ayons un comportement respectueux ainsi notre village se sentira mieux et pourra vivre en meilleure harmonie et bonne entente.



Une incivilité qui énerve.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

MAIRIE (ouverture au public) 02 47 96 41 54

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	Jeudi 13h30-17h30
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	13h30-17h30



AGENCE POSTALE 02 47 49 02 87

Mardi	8h45-12h	Vendredi	8h45-12h
Mercredi	8h45-12h	Samedi	9h-12h
Jeudi	8h45-12h		

Permanence des élus et du secrétariat service Etat civil,
le dernier samedi du mois : 9h00-12h00.

BROYAGE VEGETAUX

Suite à la taille de vos arbustes et haies, vous pourrez déposer vos **branchages** pour broyage à partir du 24/10/2022 jusqu'au 28/10/2022 le matin entre 8h et 12h - l'après midi entre 13h30 et 17h30.

Vos végétaux seront à apporter au local technique de la commune.

Aucun autre dépôt ne sera accepté après cette date.



PLU

Plan Local d'Urbanisme
Mise à disposition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le 2 juin dernier, une réunion publique a été organisée afin de présenter à la population les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui constitue le cœur du futur Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Cette réunion a constitué un temps d'échanges privilégié pour expliquer le projet et pour permettre à chacun de poser ses questions et émettre ses observations.

Pour permettre aux personnes n'ayant pu se déplacer à cette réunion de prendre connaissance du projet, le PADD est mis en ligne sur le site internet de la commune ainsi que la présentation faite lors de la réunion publique du 2 juin.

Ces documents sont également disponibles à la consultation en mairie.

Nous vous rappelons que des moyens sont mis à votre disposition depuis le début de la démarche pour faire part de vos idées et suggestions au conseil municipal :

- Un registre de concertation est à votre disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
- La possibilité d'adresser un courrier à M. le Maire à la mairie, ou par mail à l'adresse du service urbanisme : b.jolivet.mazieres@wanadoo.fr

CEREMONIE

Jeudi 11 novembre

- Cérémonie :

11h15 rassemblement place de la Mairie

11h30 défilé

12h30 vin d'honneur

13h15 repas organisé par la municipalité au restaurant le Pas Sage

